



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 27 août 2018 à 20h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n°2
Sonia Malouin, conseillère au poste n°3
Pierre Langlois, conseiller au poste n°4
Gilles Perron, conseiller au poste n°5
Éric Desbiens, conseiller au poste n°6
Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 3 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**Rés. no
2018-125**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no
2018-126

3.1 Adoption du procès-verbal de la 6^e séance ordinaire de l'année 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal par courrier électronique le 20 juin 2018;

CONSIDÉRANT qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le procès-verbal de la 6^e séance ordinaire de l'année 2018, tel que présenté et avec dispense de lecture.

Rés. no
2018-127

3.2 Adoption du procès-verbal de la 7^e séance ordinaire de l'année 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal par courrier électronique le 5 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le procès-verbal de la 7^e séance ordinaire de l'année 2018, tel que présenté et avec dispense de lecture.

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS

4.1 Rapport du directeur général sur le suivi et l'exécution des résolutions

Le directeur général dépose au conseil son rapport sur le



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

suivi et l'exécution des résolutions.

5. RAPPORT DES COMITÉS ET DIRECTEURS

5.1 Rapport mensuel du service des travaux publics

Le directeur général dépose au conseil le rapport mensuel de M. Maxime Boulay concernant les activités du service des travaux publics.

5.2 Rapport mensuel du service de l'urbanisme

Le directeur général dépose le rapport mensuel de M. Maxime Boulay, concernant les activités du service de l'urbanisme.

5.3 Rapport du comité des finances

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose au conseil l'état des activités financières de fonctionnement analysé lors de la rencontre du comité des finances tenue 16/07/2018, et couvrant la période allant du 01/01/2018 jusqu'au 30/06/2018;

CONSIDÉRANT que ledit rapport montre des revenus totaux de 1 570 067.47 \$, des dépenses totales de 948 746.96 \$, des conciliations à des fins fiscales totales de 105 121.16 \$, pour un excédent de 516 199.35 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

5.4 Rapport mensuel sur le flux de trésorerie

Le directeur général dépose au conseil son rapport mensuel sur le flux de trésorerie.

**Rés. no
2018-128**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

5.5 Rapport mensuel sur le suivi des projets en cours

Le directeur général dépose au conseil son rapport mensuel sur le suivi des projets en cours.

6. AFFAIRES REPORTÉES

6.1 Contrat 2017-013 - Demande d'avenant au mandat d'ingénierie n° 2

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Groupe Conseil TDA dans le dossier cité en exergue;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un contrat visant des services professionnels, d'une valeur estimée inférieure à 25 000\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire conclure ce contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT que la présente résolution a fait l'objet d'une approbation préalable par courrier électronique en date du 20 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Julie Guay il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'entériner la décision prise par voie électronique le 20 juillet 2018;
- ii. D'octroyer le contrat à Groupe Conseil TDA pour un budget total n'excédant pas 2300\$, incluant les taxes.
- iii. De financer cette dépense au financement du projet en cours.

Rés. no
2018-129

6.2 Autorisation de conclusion d'un contrat de bail avec LOCATION DANIEL DESCHÊNES INC.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Chute-aux-Outardes a convenu d'un projet de contrat de bail avec LOCATION DANIEL DESCHÊNES INC. (ci-après « Locataire ») relativement aux immeubles connus et

Rés. no
2018-130



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

désignés comme étant les lots 5 149 535 et 5 149 536 du cadastre du Québec, loués par la municipalité de Chute-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT que le Locataire compte utiliser les biens loués aux fins d'entreposage temporaire des matériaux granulaires, des matériaux de construction, des équipements et des machineries nécessaires à la réalisation du contrat de construction n° 6703-18-0001 en cours entre le Locataire et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT que la présente résolution a fait l'objet d'une approbation préalable par voie électronique en date du 20 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'entériner la décision prise par voie électronique en date du 20 juillet 2018;
- ii. D'autoriser la conclusion du contrat de bail tel que présenté;
- iii. D'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de bail pour et au nom de la municipalité.

7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

7.1

Avis de motion – Règlement n° 430-2018 encadrant la consommation de cannabis dans les lieux publics

AVIS DE MOTION est donné par M. Pierre Langlois qu'un règlement n° 430-2018 encadrant la consommation de cannabis dans les lieux publics, sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine séance.

7.2

Avis de motion – Règlement n° 431-2018 amendant le règlement n° 411-2016 relatif au traitement des élus municipaux

AVIS DE MOTION est donné par Mme Julie Guay qu'un règlement n° 431-2018 amendant le règlement n° 411-2016 relatif au traitement des élus municipaux, sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine séance.

**Rés. no
2018-131**

**Rés. no
2018-132**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Rés. no
2018-133

7.3

Avis de motion – Règlement n° 432-2018 amendant le règlement n° 425-2017 concernant la taxation pour les exercices 2018 et suivants

AVIS DE MOTION est donné par M. Gilles Perron qu'un règlement n° 432-2018 amendant le règlement n° 425-2017 concernant la taxation pour les exercices 2018 et suivants, sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine séance.

Rés. no
2018-134

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 **Autorisation de participation à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille**

CONSIDÉRANT que Julie Guay a manifesté son intérêt à participer à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille, qui se tiendra au centre Henry Leonard de Baie-Comeau le 25 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription sont de 0 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser Julie Guay à s'inscrire à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille, aux frais de la municipalité.
- ii. Que les frais de déplacement et de séjour prévus au règlement 337-2008 lui seront remboursés dans le cadre de cet évènement.

Rés. no
2018-135

8.2 **Autorisation de participation à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

CONSIDÉRANT que Sonia Malouin a manifesté son intérêt à participer à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille, qui se tiendra au centre Henry Leonard de Baie-Comeau le 25 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription sont de 0 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser Sonia Malouin à s'inscrire à une séance de formation et d'échange du Carrefour Action Municipal et Famille, aux frais de la municipalité.
- ii. Que les frais de déplacement et de séjour prévus au règlement 337-2008 lui seront remboursés dans le cadre de cet événement.

**Rés. no
2018-136**

8.3 Demande d'aide financière - LA FONDATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan pour la tenue de la randonnée Vélo Santé Alcoa 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accorder une aide financière d'un montant de 250 \$, à la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan pour la tenue de la randonnée Vélo Santé Alcoa 2018;

**Rés. no
2018-137**

8.4 Demande de congé sans solde

CONSIDÉRANT la demande formelle de Éric Soucy, Lieutenant à temps partiel, au Service Sécurité Incendie, de se prévaloir d'un congé sans solde ;

CONSIDÉRANT que le congé est demandé afin de lui permettre une réorientation de carrière;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sonia Malouin, appuyé par M. Christian Malouin et résolu:

- i. D'accepter la demande de congé sans solde continu de Éric Soucy pour la période du 2 septembre 2018 au 3 septembre 2019 inclusivement;
- ii. Que ce congé ne porte pas atteinte à l'ancienneté de Éric Soucy à titre de Lieutenant à temps partiel au service Sécurité Incendie;
- iii. Qu'advenant un retour au travail de Éric Soucy, ce dernier doit en informer la municipalité par écrit, au moins 30 jours avant la date prévue pour ledit retour et qu'à défaut d'aviser la municipalité de ses intentions avant l'échéance du présent congé sans solde, la municipalité considèrera l'employer comme ayant démissionné de son poste de Lieutenant à temps partiel au service Sécurité Incendie.

**Rés. no
2018-138**

8.5 Acceptation de la démission de Yvon Hovington à titre de Chef de caserne à temps partiel

Sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter la démission de Yvon Hovington, occupant la fonction de Chef de caserne à temps partiel, à compter du 1er septembre 2018.
- ii. D'autoriser le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires afin de combler cette vacance;
- iii. D'informer le Capitaine en poste de la démission du Chef de caserne et de l'informer qu'il est responsable d'assurer l'intérim du poste de Chef de caserne, et ce, du 1^{er} septembre 2018, jusqu'à ce qu'un nouveau Chef de caserne soit nommé.

**Rés. no
2018-139**

8.6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires révisées des membres du Conseil

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 357 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires révisées des membres suivants :



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2018-140**

8.7 Nomination des signataires des effets bancaires de la municipalité

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la composition du conseil par la nomination d'un nouveau maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer les personnes suivantes comme signataires des effets bancaires de la municipalité :

- i. D'une part, le maire, Yoland Émond **ou en son absence** le maire suppléant, Christian Malouin
- ii. D'autre part, le directeur général, Rick Tanguay **ou en son absence** Maryse Michaud

9. AFFAIRES NOUVELLES

**Rés. no
2018-141**

9.1 Étude pour la mise en commun de services d'ingénierie

CONSIDÉRANT que la municipalité de Chute-aux-Outardes, a régulièrement recours à des services d'ingénierie dans la réalisation de ses opérations municipales;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités de la Manicouagan requiert, de temps à autre, de tels services professionnels;

CONSIDÉRANT que, de plus en plus, les diverses responsabilités dévolues aux municipalités nécessitent l'intervention d'ingénieurs et que la municipalité ne dispose pas de ces professionnels au sein de son personnel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du programme d'Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), une aide financière peut être accordée pour la Réalisation d'une étude de faisabilité ou d'opportunité;

CONSIDÉRANT que la contribution financière de la municipalité de Chute-aux-Outardes devra être confirmée ultérieurement.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

l'unanimité des conseillers :

- i. Que la municipalité de Chute-aux-Outardes, accepte d'adhérer au projet de Réalisation d'une étude de faisabilité ou d'opportunité analysant la possibilité et la viabilité économique, organisationnelle et technique d'un projet de mise en commun de services d'ingénierie, et ce, à l'échelle de la MRC de Manicouagan.
- ii. Que la MRC de Manicouagan soit responsable du projet et à ce titre, autorisée à déposer le projet dans le cadre du programme d'aide financière du MAMOT, pour et au nom de la municipalité de Chute-aux-Outardes.

**Rés. no
2018-142**

9.2 Offre d'achat de terrain - 5 755 712

CONSIDÉRANT une offre d'achat reçue de Réjean Gauthier pour l'acquisition du lot 5 755 712 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de la municipalité, recommandant le refus de la vente de ce lot appartenant à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Perron, appuyé par M. Christian Malouin et résolu unanimement :

- i. De refuser la vente du lot 5 755 712 du cadastre du Québec, en faveur de M. Réjean Gauthier;
- ii. De demander au directeur général de transmettre au promettant-acheteur, une lettre pour l'informer de la décision du conseil.

**Rés. no
2018-143**

9.3

Formation du comité de travail – Comité permanent sur la réglementation

CONSIDÉRANT qu'un comité de travail doit être formé afin voir à la mise à jour des règlements actuels et à la rédaction des nouveaux règlements qui sont jugés nécessaires et de formuler une recommandation quant à leur approbation par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel produit et les recommandations produites par la direction concernant les mandats et objectifs du comité;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le Comité permanent sur la règlementation soit formé des personnes suivantes :

M. Yoland Émond, maire

M. Gilles Perron, conseiller au poste n°5

M. Rick Tanguay, directeur général

M. Maxime Boulay, inspecteur municipal.

**Rés. no
2018-144**

9.4 Demande d'aide financière - Centraide HCN/Manicouagan

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par Centraide HCN/Manicouagan pour sa campagne de financement 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Langlois, appuyé par Mme Julie Guay et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De refuser l'aide financière demandée par Centraide HCN/Manicouagan pour sa campagne de financement 2018;

10. POINTS D'INFORMATION, DE DISCUSSION OU ÉVÈNEMENT À VENIR

10.1 Calendrier du prochain mois :

Titre de l'évènement	Date	Heure	lieu
Séance de travail à huis clos du conseil	4 septembre 2018	19h00	Salle de réunion n° 32
Salon des loisirs	5 septembre 2018	18h30	Gymnase du centre multifonctionnel
Rencontre d'information -	5 septembre	19h30	Salle du conseil



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Occupation illégale des lots	2018		
Séance publique du conseil	10 septembre 2018	20h00	Salle du conseil

**Rés. no
2018-145**

11. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

**Rés. no
2018-146**

12. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h36.


Yoland Émond,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
secrétaire-trésorier.